

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

INTERNAL TENDER'S BOARD

N° 00003 /AONO/MINEPIA/CIPM/2025 DU 27 MARS 2025
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR
L'ACQUISITION DES TRACTEURS POUR LES STATIONS D'ELEVAGE.**

Financement : Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2025.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le but d'assurer la modernisation de la production de semences fourragères et fourrage et autres intrants alimentaires (maïs et soja) à travers la mise en place d'un pool d'équipement adapté à la préparation des parcelles et la conservation du fourrage, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maitre d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de 02 tracteurs au profit des Stations laitière de Ngaoundéré et Zootechnique de Wakwa.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste en :

- la fourniture des tracteurs de 130 CV, 4WD (4x4) y compris toutes autres sujétions ;
- le transport aux lieux de livraison à savoir la Station Laitière de Ngaoundéré et la Station Zootechnique de Wakwa ;
- la formation/renforcement des capacités des tractoristes provenant de chacune des stations bénéficiaires à l'utilisation du tracteur.

3. Allotissement

Le présent appel d'offres ne fait pas l'objet d'un allotissement.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **deux cent millions (200 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.**

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

5.1 Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **cent-vingt (120) jours calendaires.** Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

5.2 Les fournitures, objet du présent appel d'offres, seront livrées à la **Station Laitière de Ngaoundéré (région de l'Adamaoua), et dans la Station Zootechnique de Wakwa (région de l'Adamaoua).**



6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise ou groupe d'entreprises de droit camerounais installé sur le territoire national et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture des engins agricoles.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPIA, Exercice 2025, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **59 31 053 01 330004 524416 952**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **exclusivement en ligne**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission daté, timbré et acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO ce cautionnement est accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC dont le montant s'élève à **quatre millions (4 000 000) francs CFA**, valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission timbrée et délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente et vaut élimination du soumissionnaire. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> et sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **30 AVR 2025** à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise avec l'indication claire et lisible « copie de



sauvegarde », accompagnée de l'original de l'offre administrative du soumissionnaire le tout sous pli scellé avec la mention ci-dessous dans les délais impartis.

N° **00003** « **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**
-/AONO/MINEPIA/CIPM/2025 DU **27 MARS 2025** **POUR L'ACQUISITION DES TRACTEURS**
POUR LES STATIONS D'ELEVAGE.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13-Recevabilité des plis

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage les plis :

- portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- non-conformes au mode de soumission ;
- non conforme aux prescriptions du DAO ;
- ne contenant pas l'original de l'offre administrative du soumissionnaire.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administrative, technique et financière aura lieu le **30 AVR 2025** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de



moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif, autre que la caution de soumission, à l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- de l'absence ou non-conformité de la caution de soumission datée, signée, timbrée, acquittée à la main et accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC à l'ouverture des plis;
- de la non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- de l'absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques produites par le fabricant ou le distributeur agréé des fournitures du présent DAO ;
- du non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;
- du non-respect de 70 % des spécifications techniques mineures indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;
- du non-respect d'au moins six (06) sur huit (08) critères essentiels ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (soumission, BPU, DQE, SDPU);
- de l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental datée et signée;
- du non-respect du format de fichiers des offres en ligne ;
- de l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la période de garantie ;
- le calendrier de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes) ;
- la capacité financière ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CST paraphés sur toutes les pages, datés et signés à la dernière page avec la mention « Lu et approuvé ») ;
- le service après-vente (personnel technique et disponibilité des pièces de rechanges) ;
- la méthodologie de mise en œuvre et de transfert de compétences aux utilisateurs.

N.B. : Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins six (06) « oui » sur huit (08) des critères essentiels sera éliminée.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en considérant le cas échéant les remises proposées.

17- Nombre maximum de lots :

Le présent appel d'offres comporte un (01) lot.

18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sis à Mvog-Betsi / Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou dans le site de l'ARMP <http://www.armp.cm>.

20- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 20 18 03 ou le MO/MOD au numéro 222 22 45 41

Yaoundé le **27 MARS 2025**

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

MAÎTRE D'OUVRAGE



Docteur TAÏGA

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- SOPECAM ;
- Président CIPM ;
- Services des Marchés Publics
- Chronos/Archives.

